

LA LECTURE PUBLIQUE

aux temps héroïques



En marge de l'exposition de la Bibliothèque publique d'information, nous avons cru intéressant de présenter ici quelques textes des pionniers de la Lecture publique en France, ils furent tous quatre Présidents de l'ABF :

Eugène MOREL (1869-1934), Ernest COYECQUE (1864-1954), Gabriel HENRIOT (1880-1965), Henri LEMAITRE (1881-1946).

Mais pour apprécier justement leur œuvre il faut la situer dans le temps, quand les bibliothèques municipales à la fin du siècle dernier répondaient à la description suivante :

ERNEST COYECQUE

Les Bibliothèques municipales de Paris.
In : *Bulletin de l'ABF*, mai-juin 1915.

Si l'on avait dû donner un blason aux bibliothèques, la pièce principale de l'écu était tout indiquée : une barrière, comme sur les poteaux de l'Automobile-Club, aux approches des passages à niveau. Jusqu'à ces derniers temps, une bibliothèque pouvait n'avoir ni catalogue, ni périodiques, ni enseigne, ni lanterne, ni salle de réception du public, ni banc ou chaises pour s'asseoir, mais elle avait toujours sa barrière ; livres et lecteurs n'étant manifestement pas faits les uns pour les autres, il faut les tenir aussi éloignés que possible les uns des autres, prévenir les rapprochements, les fréquentations, les contacts, autrement que par l'intermédiaire de l'appariteur ; d'où l'obligation de vous présenter avec une liste de numéros que vous avez relevés dans le catalogue ou sur les tableaux manuscrits. Dans certaines bibliothèques on allait jusqu'à vous imposer de ranger ces numéros dans un ordre ascendant, — comme les bordereaux de coupons de rente, — afin de ménager la peine de l'appariteur, exposé, sans cette précaution, à des recherches en zig-zag trop laborieuses, et on vous obligeait à emporter le premier numéro trouvé présent ; tel autre ouvrage eût-il été plus à votre convenance, on se refusait à voir s'il était là, dès lors qu'il portait un numéro plus élevé ; un homme d'esprit en conclut un jour que dans les bibliothèques on ne lisait pas par ordre de préférences, mais par ordre de numéros. Le système de la barrière a trouvé quelque part la plus complète application dont il soit susceptible, une application intégrale, monacale, quelque chose comme la grille du cloître, ou le tour des enfants abandonnés ; une cloison vitrée en verres opaques clôt la bibliothèque sur toute sa longueur et dans toute sa hauteur ; le lecteur frappe à un guichet ; celui-ci s'entrouvre, une main happe le livre et la liste ; le guichet se referme, puis s'entrouvre à nouveau ; la main tend un livre et la liste ; le guichet se referme ; tout est rentré dans... l'ordre. Vous auriez pu fréquenter cette bibliothèque pendant un demi-siècle, vous n'en auriez jamais vu que les livres que vous auriez empruntés ! Un jour est venu où l'on a fait ouvrir la porte de cette bibliothèque, où l'on a condamné le guichet, où les lecteurs n'ont plus été consignés derrière la cloison ; ce jour-là on vit une jeune femme qui, malgré la plus gracieuse instance, ne voulut jamais franchir la cloison, craignant de commettre une indiscretion ou de tomber dans un guet-apens. La barrière aura été le symbole d'un système, les armes parlantes d'un régime. On disait récemment à la tribune du Parlement que pour résoudre la question de l'indigénat, il faut aimer l'indigène ; on peut aussi dire que pour gérer décentement les bibliothèques, il faut aimer le lecteur ; la barrière est un témoignage de confiance et d'affection vraiment insuffisant !

Depuis un an, une brèche a été pratiquée dans la barrière de deux bibliothèques ; la barrière a même été supprimée dans trois autres ; il y a commencement à tout : la routine recule peu à peu devant le progrès.

A la suite de cette description, Ernest Coyecque esquisse un programme de modernisation des bibliothèques qu'il s'acharna à réaliser pendant son mandat de chef de bureau, puis d'inspecteur des bibliothèques de la Ville de Paris.

Brillant chartiste, cet homme d'action, ce travailleur infatigable, avait été nommé à ce poste en 1913, après avoir accepté sans broncher une nomination de la Préfecture de la Seine au Service des égouts, qu'il dirigea de son mieux, tandis que les postes consacrés aux bibliothèques étaient confiés à des fonctionnaires non spécialisés !

C'est à la lecture du livre d'Eugène Morel *La Librairie publique* qu'Ernest Coyecque avait découvert ce qu'était la « Free Public Library ». « Il entra d'emblée dans toutes ses vues et alla le trouver à la Bibliothèque Nationale. L'écrivain et l'homme d'action se comprirent parfaitement. Chacun d'eux n'était plus seul. »²

EUGENE MOREL

La Librairie publique.
Paris, A. Colin, 1910, p. 198.

La free library est un baromètre de l'état mental d'une nation. Elle est le rappel constant aux réalités. Notre mépris des journaux, des romans, des Bottins, de tout ce qui se lit ou consulte beaucoup, chasse le public de nos bibliothèques, sans autre profit que ceux de vanité ou de paresse des fonctionnaires. L'état de bibliothécaire serait autrement prospère et honoré s'il quittait le rôle de gardien de catacombes.

C'est qu'en pays de librairie publique, celle-ci est volontaire : les citoyens eux-mêmes ont voté le penny-rate, l'impôt supplémentaire spécial à la librairie. Ils le savent, et exigent que cet impôt leur serve.

Ici, on ne sait pas. Les livres nous viennent d'en haut. On ne sait qui a voté, on ne sait qui choisit. Des sanctuaires ! Des prêtres, qui viennent de séminaires moyenâgeux, y officient dans le mystère. Un seul souci : garder la dignité du lieu, en écarter le vain public.

De ces deux méthodes, l'une est féconde et l'autre stérile. Alors que nous n'avons même pas en France l'idée d'une bibliothèque publique, qu'il faut expliquer la « free library » de nos voisins, comme on expliquerait le calorifère à des Dahoméens, non seulement des enfants, mais des « villes de cinq ans » la connaissent en Amérique.

Les Populaires, p. 158.

La librairie publique est-elle une populaire ?

En aucune sorte, et nulle confusion n'a été plus fatale au développement de la lecture publique.

La librairie publique n'est pas une bibliothèque populaire. Pas plus qu'une « bibliothèque » tout court, telle que nous l'entendons. Nous avons dit ce en quoi elle n'est pas une bibliothèque : journaux du jour, annuaires, documents, toute l'actualité. Prêt. Nul souci de conserver les livres. Renouvellement incessant du fonds. L'idéal d'une bibliothèque ? — des magasins contenant 100 kilomètres de rayons bondés ; une salle tranquille, où quelques rares personnes de silence travaillent. L'idéal d'une librairie publique ? — des rayons vides, tous les livres dehors, et une salle bondée, toute d'allées et venues, où l'on vient échanger, où l'on ne s'assoit même pas.

Ressemble-t-elle davantage aux populaires que nous connaissons ?

D'aspect ? Vous avez vu que non. Un monument spécial, ouvert toute la journée, éclairé le soir, les trois salles, journaux, prêt, référence ; des livres neufs, changés sans cesse... Je ne vois pas la ressemblance. — Mais c'est question d'argent. Les populaires seraient cela si elles étaient « plus riches et mieux organisées » ?

Non, parce qu'alors ce ne seraient plus des populaires.

Ce seraient celles du Peuple au sens noble du mot, de tout le peuple, savants compris, — et ce seraient les plus riches.

Cet ouvrage était le résumé d'un premier livre BIBLIOTHEQUES, énorme pamphlet qui stigmatisait avec une verve mordante le retard pris par la France dans le domaine des bibliothèques publiques et décrivait avec enthousiasme les bibliothèques publiques d'Angleterre et des Etats-Unis. Quand il parut, en 1908, son livre fit l'effet d'un coup de tonnerre dans un ciel serein »³. Eugène Morel mettait au service de ses idées son talent de romancier, de dramaturge, de journaliste⁴. Ses collègues de la Bibliothèque Nationale n'appréciaient pas tous son dynamisme, mais parmi eux, un jeune chartiste : Henri Lemaître, l'aïda dans sa lutte. Il prit la parole au cycle de conférences sur « Les Bibliothèques modernes » organisées par Morel à l'Ecole des Hautes Etudes sociales de 1910 à 1913, sous le patronage de l'ABF. Après la guerre de 14-18, quand le « Comité Américain pour les régions dévastées » offrit à la France cinq bibliothèques dans l'Aisne et une à Paris, rue Fessart (qui devinrent par la suite propriété des municipalités respectives), il fit partie du groupe des novateurs : Coyecque, Morel, Henriot, qui applaudit à ce modèle.

Et quand une bibliothèque pour enfants « L'Heure Joyeuse » fut créée par le « Comité des bibliothèques pour enfants de New York » en collaboration avec la Ville de Paris, en 1924, il présente ce prototype et décrit son inauguration dans la « Revue des Bibliothèques »⁵. Henri Lemaître, qui avait quitté la Bibliothèque nationale, se consacra au développement de la Lecture publique.

Il fit construire un prototype de bibliobus par la firme Renault qui fut exposé à l'exposition coloniale de 1931. Cette même année il organisa à Alger, sous les auspices de l'ABF, le premier Congrès international de la Lecture publique, qui jetait les bases d'une organisation en France dont la guerre interrompit le lent développement. Voici le début de son discours inaugural à ce Congrès :



L'Animateur de Temps Nouveaux 3 avril 1931.

HENRI LEMAITRE

LA LECTURE PUBLIQUE

Mémoires et vœux du Congrès international d'Alger.
Paris, Droz, 1931, p. 9.

... Dans un pays comme la France, où les belles lettres ont toujours tenu une place d'honneur, dans un pays qui a été la terre de l'humanisme, et où tous les classiques se sont efforcés de se mettre à la portée de l'homme de la rue, dans un pays où l'égalité est un dogme justement reconnu de tous, il s'est produit au sujet du livre une erreur de perspective, qui procède directement de ce sentiment égalitaire et de ce goût de l'humanisme ; cette erreur est que tout livre est bon pour n'importe qui.

Mirabeau, dans une œuvre connue qui n'a été publiée qu'après sa mort, avait suggéré que les livres pris dans les couvents et chez les émigrés devaient être mis à la disposition de tous les citoyens pour servir à leur instruction. Cette idée, qui partait d'un excellent sentiment — la diffusion des connaissances — s'est trouvée à l'expérience être des plus funestes. La plupart des livres, devenus biens nationaux, étaient déjà morts au moment de la Révolution, c'étaient les livres de théologie, les livres de droit, les productions des littérateurs de second ordre qui écrasaient sous leur masse les œuvres toujours vivantes des bons auteurs. C'est cette quantité énorme de vieux bouquins qui a formé le gros des contingents des bibliothèques publiques et c'est elle qui a jeté sur elles le discrédit d'un immense ennui.

Nous serions injustes, en ne disant pas que ce legs de l'ancien régime a été complété d'ouvrages plus récents pendant tout le cours du XIX^e siècle, mais il n'en reste pas moins que, par leurs collections anciennes, les bibliothèques publiques françaises appellent surtout dans leurs salles les érudits et que le grand public n'y trouve pas les livres dont il a besoin — pour la vie de tous les jours.

Le mot même de bibliothèque, par son aspect savant, est devenu si rébarbatif pour beaucoup, qu'on a cherché une autre locution pour désigner l'endroit où chacun trouverait les livres qui lui conviennent : c'est ainsi qu'a été créée la locution Lecture publique. La lecture publique n'est nullement, comme d'aucuns le croient, la lecture à haute voix d'un ouvrage quelconque devant un public qui écoute ; c'est la lecture, à part soi, dans un endroit public, que cet endroit se nomme au gré de chacun bibliothèque ou salle de lecture ; nous avons réservé cependant l'emploi des mots lecture publique non pas aux bibliothèques destinées surtout aux érudits, mais aux établissements où le grand public trouve des collections appropriées à ses goûts et à ses besoins.

Le premier degré de la lecture publique, c'est la bibliothèque scolaire et la bibliothèque post-scolaire. On apprend aux enfants à lire ; il faut leur donner de quoi s'exercer à lire, il faut donner aux adultes de quoi compléter leur instruction.

A un niveau supérieur, il faut également compléter l'enseignement des lycées et des collèges et permettre à ceux qui en sont sortis de se tenir au courant de ce qui s'écrit, au courant des progrès de la science.

Sur un autre plan, l'ouvrier comme l'artisan, aime à se perfectionner dans son métier — c'est un devoir social pour l'Etat d'assurer un meilleur rendement du travail des citoyens. — Il faut donc donner à la classe ouvrière les ouvrages techniques à sa portée pour l'aider dans sa besogne journalière.

Le commerçant, le financier, l'industriel demandent une documentation chaque jour plus complète et plus difficile à se procurer, pour traiter leurs affaires. C'est une question d'équipement national que de leur fournir cet outillage.

Voilà quelles sont les principales branches de la lecture publique : elle ne nécessite pas des livres savants, elle veut seulement des livres bien faits, d'un maniement commode, qui rendent, à tous, les services qu'ils en attendent ; il faut aussi qu'elle soit organisée pour que chacun trouve d'abord ce qu'il veut et pour que les livres donnent en même temps le meilleur rendement.

Gabriel Henriot consacra la majeure partie de son action à la formation professionnelle des bibliothécaires de lecture publique. Chartiste lui aussi, il fit toute sa carrière dans l'administration de la Ville de Paris, d'abord à la Bibliothèque Historique, ensuite à la bibliothèque Forney dont il fut le conservateur de 1920 à 1931, il devint à ce moment-là inspecteur des bibliothèques de la Ville.

Quand le Comité Américain ouvre à Paris une Ecole professionnelle rue de l'Élysée en 1923, à laquelle Eugène Morel collabore activement, Gabriel Henriot y sera directeur des Etudes, après Ernest Coyecque, jusqu'à sa dissolution en 1929.

Il organise ensuite un cours professionnel pour les bibliothécaires municipaux qui fonctionna jusqu'en 1936.

Enfin il créa en 1935 à l'Institut Catholique de Paris l'Ecole de Bibliothécaires, qui fonctionne toujours selon ses principes. Rappelons qu'en 1926, à Prague, Gabriel Henriot, au nom de l'ABF, devait proposer la création de la Fédération Internationale des Associations de Bibliothécaires.

Voici un passage de sa communication au Congrès d'Alger en 1931 :



L'Animateur des Temps Nouveaux 3 avril 1931.

GABRIEL HENRIOT

LES BIBLIOTHEQUES DANS LA VIE MODERNE

Mémoires et vœux du Congrès international d'Alger.
Paris, Droz, 1931, p. 63.

Le bibliothécaire moderne n'est en rien comparable aux érudits qui, retranchés dans leur poussiéreux royaume, considéraient le lecteur comme l'ennemi. Gardien et vulgarisateur de la pensée humaine, guidé dans la Cité des livres, le bibliothécaire moderne est le meilleur manuel, le meilleur ouvrage de vulgarisation de sa bibliothèque.

S'il néglige quelque peu la transcription des anciens textes, il rachète ce défaut par son dévouement aux besoins scientifiques de ses semblables; la connaissance du fonds de sa bibliothèque lui donne la possibilité d'en étendre la portée; comme on l'a dit fort justement outre-mer, c'est un « ingénieur social », titre qui surprend fort les héritiers de Baluze et de dom Mabillon. C'est un bibliothécaire qui est moins chargé de conserver que d'enseigner et de renseigner; c'est un fonctionnaire qui n'administre pas un cimetière de livres, mais une librairie bien vivante.

Quoi qu'en pense le profane, il faut, pour réussir dans l'emploi, certaines aptitudes professionnelles et certaines données techniques. Les titres universitaires comptent moins que l'intelligence et que le désir d'être utile; une large culture encyclopédique vaut mieux qu'une profonde culture spécialisée; il faut, en outre, des qualités d'ordre et de méthode, de souplesse d'esprit et d'assimilation rapide des connaissances diverses, l'aptitude à la recherche bibliographique, et, pour bien guider le public, un sens psychologique et pédagogique, que ne consacre aucun diplôme de l'enseignement supérieur.

Dans la préparation à la carrière, l'enseignement pratique (confection de fiches, recherches et stages dans les bibliothèques) est au moins aussi important que l'enseignement théorique (cours sur les livres, la bibliographie, l'administration et la classification).

Enfin, les bibliothèques pour tous comprennent, elles aussi, leurs spécialistes; celui qui aura la charge d'organiser le service de la lecture publique dans une circonscription territoriale, un département par exemple, devra posséder des qualités d'organisateur et d'initiateur qu'il ne suffit pas d'indiquer au passage. Pour m'en tenir à un second exemple, les bibliothécaires pour enfants doivent également posséder des connaissances et des aptitudes appropriées à leur emploi.

On voit, d'après ce qui précède, combien est noble la tâche d'un bibliothécaire, chargé d'un service social aussi important que les autres, qui constitue une branche de l'enseignement post-scolaire, qui sert à toute la collectivité et s'adresse à la jeunesse aussi bien qu'aux adultes.

Les quelques fragments qu'on vient de lire ne peuvent donner bien entendu, qu'une faible part des idées et des actes d'hommes dont la vie fut très féconde, entièrement dévouée à la poursuite de leur idéal. Si nous avons tenté ici de les publier, c'est que les ouvrages dont ils sont tirés, épuisés depuis longtemps, sont presque introuvables. Et puis, leur personnalité était si forte qu'elle éclate, semble-t-il, à chaque ligne ! Moi qui les ai connus, j'espère ne pas les avoir trahis en essayant de les faire revivre.

Renée Lemaître.

Livres disponibles sur l'histoire de la Lecture publique :

COMTE (Henri). — *Les Bibliothèques publiques en France*. — Villeurbanne, Presses de l'ENSB, 1977. — 550 p.

BARNETT (G. Keith). — *The History of public Libraries in France from the Revolution to 1939*. — London, Univ. Microfilm, 1977. — 2 vol., 953 p., multigr.

RICHTER (Noë). — *La Lecture publique en France de 1918 à 1945*. — Le Mans, Bibliothèque de l'Université du Maine, 1979. — 75 p.

Sur Eugène Morel, signalons les ouvrages universitaires suivants :

BENOIT (Gaëtan). — *Eugène Morel... Thesis... for fellowship of the Library Association (United Kingdom)*. — 317 p., dact., 1977. (Traduction française inédite par Mme Ronsin-Morel conseillée par Marguerite Gruny).

SCARLATOS-BRELAZ (Huguette). — *Un bibliothécaire : Eugène Morel*. — Villeurbanne, Presses de l'ENSB, juin 1979. — 70 p. - XVIII; ronéot.

NOTES

1. - Morel fut Président de l'ABF en 1918-19, Coyecque de 1919 à 1921 et de 1923 à 1925, Henriot de 1925 à 1927, Lemaître en 1928-29.

2. - GRUNY (Marguerite). — Un Pionnier des bibliothèques : Ernest Coyecque. — *Bulletin d'information de l'ABF*, mars 1954, p. 6-12.

3. - GIRARD (Georges). — Eugène Morel. — *Bulletin de la Maison du Livre Français*, 1^{er} avril 1924, p. 140-143.

4. - COYECQUE (Ernest). — Un Grand bibliothécaire français : Eugène Morel. — *Revue du Livre*, avril 1934, p. 140-143.

5. - LEMAITRE (Henri). — La Bibliothèque enfantine de la rue Boutebrie « L'Heure Joyeuse ». — *Revue des bibliothèques*, n° 1-6, 1925, p. 1-27.

Les illustrations de cet article, provenant de l'exposition : Livre-Parcours, nous ont été aimablement communiquées par la BPI que nous remercions ici.